

FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES

AXE 3 : Soutenir les projets élaborés par les adolescents

BILAN D'ACTIVITE 2018

TITRE DU PROJET : SOUTENIR LES PROJETS ÉLABORÉS PAR LES ADOLESCENTS

PORTEUR DU PROJET : Centre social Le Lac

1/ EVALUATION :

a/ Qui a participé à l'évaluation du projet ?

- Les parents
- L'équipe
- Les jeunes
- Les partenaires
- Autre

Précisez :

b/ Quels ont été les moyens d'évaluation utilisés pour cette action ?

Précisez :

Évaluation organisationnelle et pédagogique :

- ☞ Réunions de bilan hebdomadaires avec le Directeur et les salariés de l'accueil de jeunes ;
- ☞ Réunions de bilan hebdomadaires avec les adolescents et l'équipe d'encadrement.

Évaluation Coéducation :

- ☞ Réunions trimestrielles avec les parents.

Les temps relationnels avec les parents nous ont permis de sonder, de questionner, de régler les problèmes, d'être à l'écoute de leurs propositions.

Évaluation quantitative :

- ☞ Fiches de présences journalières et horaires

Le taux de présences journalières des jeunes nous a aussi permis d'évaluer l'attractivité du fonctionnement.

- ☞ Enquête de satisfaction

Indicateurs :

Présence des parents et des enfants dans les actions.
Implication et motivation des familles.
Implication des partenaires.
Nombres d'actions à l'initiative des familles

Moyens de collecte des données pour renseigner les indicateurs :

Tableau de bord (participation, motivation...),
Feuilles de présence des participants,
Suivis de l'échéancier,
Réunions d'équipe,
Comptes rendus des actions,
Suivi du budget,
Évaluation des écarts,
Fiche de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.









2/ DESCRIPTION DU PROJET :

a/ Quels ont été les champs couverts par ce projet ? (Classez par ordre croissant du champs le plus couvert au moins couvert, 1 étant le plus couvert)

- 1- L'élaboration de projets culturels et sportifs
- 2- La citoyenneté et l'animation locale
- 3- L'élaboration de projets de départs en vacances

b/ Rappel des objectifs généraux :

Créer un lieu de vie, de référence et de repère, de rencontres, de convivialité, de convergence et de rayonnement de l'information, un lieu d'apprentissage, de confrontations, de reconnaissance et de valorisation.

-  Favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant.
-  Susciter leur initiative en favorisant leur prise de responsabilité.
-  Contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation.
-  Permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps périscolaires et extrascolaires en s'appuyant sur leur expression.
-  Prendre en compte les attentes des jeunes.
-  Faire participer des jeunes et soutenir leur initiative.
-  Participer à la construction de l'identité sociale.
-  Favoriser la pleine et entière participation de tous les jeunes à la vie en société.

- ✚ Réfléchir à la préparation à la vie et à l'emploi.
- ✚ Donner l'envie à chaque jeune de participer à sa future vie sociale politique et citoyenne.
- ✚ Revaloriser la vie collective et l'expression citoyenne par le biais d'une éducation civique basée sur le jeu et l'expression.
- ✚ Donner les moyens à chaque jeune de s'engager et s'investir dans son environnement de proximité.
- ✚ Valoriser les compétences sociales des jeunes : ils sont avant tout des ressources.

Expression et pratiques artistiques :

Pratiques artistiques : permettre aux jeunes, au travers de pratiques artistiques d'explorer et de valoriser leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité.

Il faut prendre en compte l'importance d'une réelle expression des jeunes. Ils expriment des envies, des savoir-faire, des douleurs et des espoirs. La capacité d'expression ainsi mise en forme participe à une démarche de communication qui se veut part âge, échange, production commune. Qu'importe les supports, pourvu qu'ils permettent l'expression, l'interrogation, la réflexion. Ils doivent être divers, et permanents. L'inventivité des jeunes est forte.

c/ Quels ont été les modalités de mise en œuvre ?

Nous avons, tout au long de l'expérimentation, amené les adolescents à consommer autrement leur temps libre.

Même si l'équipe de l'Accueil de jeunes était bien consciente que la consommation fera toujours partie de leur vie, il nous a paru important de former des consommateurs plus critiques face aux dangers de la surconsommation, et ce, dans divers secteurs, celui des loisirs et des temps libres n'étant pas en reste.

Nous leur avons fait prendre conscience que leurs habitudes de consommation peuvent être changées par des petits gestes quotidiens et beaucoup de réflexion.

À quoi sert d'aller dix fois au cinéma si on en sort sans émotion, sans réflexion ? Si les adolescents aiment aller au cinéma voir un film d'action, c'est qu'il y a partout des salles qui projettent ces films et que ces derniers sont nombreux sur le petit écran. C'est pourquoi l'équipe de l'Accueil de jeunes a fait, par exemple, un travail très important dans le cadre du Festival du Cinéma où ils ne vont pas naturellement. Aujourd'hui, ils ont été conquis et on a bien changé leurs habitudes de consommation.

À quoi sert d'aller dans un parc d'attractions si on n'a pas pu partager les moments de plaisir avec d'autres adolescents ?

Dans ce contexte, les générations montantes d'adolescents sont en première ligne. C'est aux adultes d'aujourd'hui de leur inculquer des réflexes sains.

L'équipe de l'Accueil de jeunes est intervenue bien sûr dans son domaine, celui des loisirs éducatifs, des vacances des adolescents, de leur temps libre.

Elle a pris en compte que plutôt que de stigmatiser une tranche d'âge trop souvent dénigrée dans les médias, les ados sont bel et bien le reflet de la société dans laquelle ils vivent.

Elle a pris en compte qu'ils étaient dans une période de leur vie où ils font naturellement l'éponge et où ils singent inconsciemment les comportements de leurs aînés, d'ailleurs parfois, pour mieux ensuite les rejeter.

Les adolescents sont bien le miroir de la société. Ils sont des éternels insatisfaits à satisfaire.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a dû faire face à une importante amplitude en ce qui concerne les tranches d'âges. Elle n'est pas intervenue de la même manière avec les 11 ans et les 16 ans.

Le travail de l'équipe de l'Accueil de jeunes s'est effectué sur le long terme. L'équipe a envisagé avec eux des projets sur plusieurs mois permettant d'allier les intérêts pédagogiques et leurs demandes.

Dans chaque activité, les jeunes ont été associés. Ils ont été acteurs de leurs vacances, de leurs projets, de leurs activités.

Les parents ont été associés régulièrement.

Les activités ont toutes été utilisées comme un prétexte à les rendre plus autonomes, plus participatifs, plus responsables.

d/ Décrivez le déroulement et le contenu de l'action :

Les ados animent l'agglomération

Une cinquantaine d'adolescents, leurs parents et une équipe d'animateurs professionnels ont organisé des journées récréatives sur la base de l'expérience « les ados animent l'agglomération » organisée en 2017. Cette animation a été proposée à une dizaine de communes d'Ardenne Métropole. Le Directeur et l'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes ont rencontré les Maires afin de définir les modalités d'organisation (calendrier, espaces, communication, tenues de stands, installation, rangement, etc.). Les animations ont été organisées à Nouzonville, Sedan (Frénois), Villers-Semeuse, Saint-Menges, Montcy Notre Dame, Glaire et Pont-Maugis.

Pour chaque animation, différents stands ont été proposés et animés par les différents groupes de parents et adolescents :

- 3 trampolines pour jeunes enfants,
- 10 Rosalies,
- 15 kartings à pédales,
- Un parcours d'échasses et de VTT,
- Des jeux de société surdimensionnés,
- Des déambulations avec les créatures fantastiques et les personnages de Jérôme Bosch.

Il n'existe actuellement aucune structure sur l'arrondissement de Sedan pour remplir cette mission avec les jeunes des quartiers prioritaires sauf dans le domaine scolaire.

Ne pas savoir utiliser un ordinateur, envoyer un mail ou trouver une information en ligne est devenu une difficulté majeure pour l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits, à l'éducation et à la culture. Les démarches en ligne, fortement encouragées par les pouvoirs publics dans de nombreux domaines, imposent aux jeunes de maîtriser des compétences numériques.

Par définition, les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent des populations en difficultés sociales et économiques : personnes sans diplômes, ménages à faibles revenus, familles monoparentales, personnes en situation d'illettrisme, etc. Il est ainsi logique que ce soit dans ces quartiers que se manifestent avec le plus d'acuité le fossé social et le fossé culturel dans le domaine du numérique.

C'est d'ailleurs le sens de nos initiatives qui visent à donner la parole aux jeunes, à les initier à des modes de participation à la vie citoyenne par le biais du numérique.

L'intervention auprès des jeunes a constitué une opportunité pour mener des actions de médiation numérique et d'accompagnement vers des usages « libérateurs » du point de vue de la participation citoyenne.

Une approche globale de l'exclusion sociale a nécessité de prendre en compte les inégalités numériques. C'est en partant des besoins, des attentes et des envies des publics en difficulté que les actions en faveur de l'inclusion numérique ont pu permettre une réelle appropriation d'Internet et rencontrer les objectifs sociaux qu'elles visaient.

La formation proposée par le centre social a permis aux jeunes de :

- S'approprier les usages du numérique : utiliser un équipement informatique
- Créer et exploiter un document numérique (Curriculum Vitae)
- Savoir utiliser les services d'Internet, communiquer et échanger sur Internet (boîte mail, PDF)
- Découvrir les sites Internet Pôle Emploi et Service Public
- Réactiver des savoir-faire techniques et des savoir-être,

Les formations ont été collectives, les contenus ont été validés par l'animateur. Les ateliers organisés par le centre Le Lac ont été conviviaux. Ils ont permis un réel échange entre l'animateur et les jeunes. Chacun y a été de sa propre expérience où un échange a eu lieu.

Nous avons encouragé les jeunes à prendre confiance en eux.

Les jeunes se sontentraîdés sur les différents modules de formation. Les ateliers ont été très dynamiques et ont permis un apprentissage rapide.

Le projet a été évalué après chaque action afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des jeunes. Un diagnostic de départ a été établi avec le public pour évaluer leurs connaissances et leurs manques.

Aide aux devoirs

L'intégralité des adolescents a pu travailler sur les exercices sélectionnés par les professeurs de français ou encore de mathématiques de leur collège, sous la surveillance de Julie et Mélinda TOULLEC, responsables du secteur jeune. De plus, des séances de soutien scolaire ont été mises en place avec les animatrices le mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 afin de redonner aux adolescents un sens à leur scolarité, de renforcer leur confiance dans leur capacité de réussite.

Tous les adolescents (de 11 à 17 ans) inscrits au secteur jeune et venant dans ces créneaux ont pu avoir accès au soutien scolaire.

Lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

Le centre social Le Lac s'est engagé dans une démarche citoyenne en programmant des actions sur thème de la lutte contre les préjugés discriminatoires.

- Comprendre les mécanismes individuels et collectifs qui conduisent au rejet des « autres », et à prendre conscience des discriminations dans la société française aujourd'hui.
- Donner des clés de compréhension aux jeunes des quartiers prioritaires et encourager leur réflexion personnelle pour déconstruire les préjugés qui persistent dans les consciences.

Les actions proposées ont eu pour objectif de promouvoir les principes fondamentaux de la République et de renforcer la prévention contre les discriminations liées à la xénophobie, au racisme, à l'antisémitisme et à la haine anti-LGBT.

Organisation d'ateliers pédagogiques et artistiques :

Une compagnie de théâtre a créé un spectacle vivant à visée pédagogique et participative pour les familles des quartiers prioritaires sur le thème du racisme, de l'antisémitisme, de la radicalisation et de la haine anti-LGBT. Chaque spectacle a été suivi d'une médiation avec les spectateurs qui ont été invités à prendre position sur chaque thème.

Création d'une exposition itinérante par les jeunes des quartiers prioritaires sur le thème du racisme et l'antisémitisme la haine anti-LGBT. Celle-ci a été présentée au centre Le Lac. L'exposition a fourni des outils pour sensibiliser les habitants sur le vivre ensemble et contre le racisme. Le projet interrogeait les notions de diversité, d'égalité, de stéréotypes, de préjugés, de racisme, d'interculturalité.

Réalisation de micros-trottoirs :

Ils traitaient des questions de racisme et d'antisémitisme avec les jeunes des quartiers prioritaires du département. Après montage, ces reportages ont été diffusés

sur les sites internet de la Ville de Sedan, d'Ardenne-Métropole, des associations partenaires.

Programmation de production multimédia participative sur le thème de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme à destination des adolescents des quartiers prioritaires de Sedan. Ils ont appris à réaliser des contenus sur le thème de l'identité et de l'altérité. Des débats et des rencontres ont été organisés sur le thème de la mémoire. Les jeunes ont été accompagnés par des professionnels et ont suivi tout au long du projet des ateliers de sensibilisation au racisme et l'antisémitisme

Des ateliers communs (parents, enfants, parents/enfants) ont été organisés avec les enfants et les jeunes des différentes structures du centre social Le Lac (ALSH, accueil de jeunes, activité danse et théâtre ...).

Au-delà des ateliers, les animateurs de chaque secteur ont accompagné, tout au long de l'année 2018/2019 des groupes (parents, enfants, parents/enfants) des différentes structures, aux spectacles, expositions organisés par la MJC Calonne, la médiathèque de Sedan, etc.

La seconde action a été menée avec les adolescents de l'Accueil de jeunes du centre social Le Lac. Elle consistait en l'écriture de saynètes (expression théâtrale) qui avaient pour objectif de susciter les échanges sur le rôle de la Police. Elles seront présentées dans différentes structures associatives et écoles.

La police, c'est notre sécurité !

Un débat a été organisé avec les adolescents, le Commandant DUTER et sa collaboratrice sur le fonctionnement du commissariat de Police et des différents services.

Un montage vidéo a été réalisé sur les différents débats.

Deux animateurs ont organisé un photolangage avec les adolescents.

Enfin, deux stages ont été réalisés avec un photographe professionnel autour de photos choc afin de mettre en avant les problématiques de dégradations ou sentiment d'insécurité. Cette exposition sera présentée dans les trois quartiers prioritaires de la ville de Sedan.

Élaboration de projets de départs en vacances

OBJECTIF GÉNÉRAL : Élaboration de projets de départs en vacances à dominante culturelles.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ☞ Permettre aux adolescents de s'autonomiser en les associant à l'élaboration des actions les concernant.
- ☞ Susciter leurs initiatives en favorisant leur prise de responsabilité.

Camp itinérant des festivals médiévaux de France :

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les jeunes ont souhaité vivre une aventure en participant à un Tour de France Médiéval, en camp itinérant, pendant leurs vacances d'été.

La veille du départ, le lundi 9 juillet 2018, l'équipe d'animation a accueilli les jeunes et leurs parents, avec les bagages, à 17 h, au centre social Le Lac.

L'équipe d'animation a pu ainsi répertorier et vérifier l'ensemble des bagages.

L'équipe d'animation a incité les parents à reprendre la liste du trousseau travaillé en amont avec les adolescents et d'en revoir tout le contenu, ceci afin de ne pas avoir de surprise durant le séjour.

L'équipe d'animation a invité les parents et les jeunes à laisser leurs valises au centre afin de simplifier le déplacement pour le lendemain.

Le jour du départ, les jeunes ont été accueillis aux environs de 9 h 00 au centre Le Lac par l'équipe d'animation.

L'équipe d'animation a veillé au bon déroulement de ce moment privilégié. En effet, les parents leur ont confié leurs jeunes, c'est pourquoi l'équipe d'animation a dû être à l'écoute des dernières recommandations des parents.

L'équipe d'animation a conditionné les sacs de pique-niques prévus pour le voyage dans des sacs isothermes qui ont été chargés dans les soutes à bagages du bus.

L'heure d'arrêt pour manger était située aux alentours de 12 h 30 – 13 h 30 selon les possibilités d'arrêt du chauffeur de bus. Lors de chaque arrêt, un comptage systématique a été effectué par deux animateurs, à l'aide d'une fiche d'émargement. L'équipe d'animation a vérifié que chaque jeune attache sa ceinture de sécurité.

Pendant le trajet, l'équipe d'animation a sensibilisé les jeunes aux règles de sécurité relatives au transport (ne pas se déplacer ou chahuter dans le bus, l'animateur doit descendre en premier, éviter de sortir côté route, traverser derrière et non devant le bus ceci afin de voir et d'être vu par les véhicules...) et les animateurs ont mis en place des activités tout au long du trajet (chants, quizz, information sur les départements...).

Les jeunes ont effectué les tâches de la vie collective, par roulement, comme la vaisselle, le linge, dressage de la table, nettoyage du camp... pour veiller au bon fonctionnement du séjour.

De plus, les jeunes ont aidé les organisateurs des fêtes médiévales à décorer, nettoyer le village et distribuer des prospectus aux habitants.

Les adolescents ont été associés au budget lors des courses et de la tenue du cahier de comptabilité.

Un bilan hebdomadaire (adultes) et quotidien (jeunes) a été mis en place pour permettre à tous de donner son avis sur le ressenti de la journée ou de la semaine. L'équipe d'animation a ainsi veillé à ce que les objectifs soient atteints ou réajustés.

Ces retours ont permis à l'équipe d'animation de se remettre en question afin d'améliorer la qualité des contenus pédagogiques.

Certaines heures ont été impératives (heures de repas) et d'autres indicatives. L'équipe d'animation a veillé à ce que chacun ne se sente pas enfermé dans un carcan horaire pour les activités. Par exemple, pour les plus jeunes, dépassé une certaine heure, le temps calme a été possible et bien souvent nécessaire. De plus, l'équipe d'animation a veillé à être « force de proposition », même pendant les moments de temps libres ainsi que pendant les activités dirigées ou non des jeunes.

Le déroulement des repas :

Le petit déjeuner a été proposé sous forme de buffet. Il s'agissait pour tous de prendre des forces pour la journée. L'équipe d'animation a encouragé les jeunes à prendre un petit déjeuner complet. Les repas du midi et du soir ont été préparés par les jeunes, avec l'aide des animateurs.

Le repas est un moment privilégié de détente, ainsi l'équipe d'animation a veillé à ce que les seuls mouvements des jeunes soient de nature utilitaire, qu'ils mangent assis, confortablement installés pour que le niveau sonore soit modéré. Car l'environnement sonore peut influencer le plaisir d'être en groupe. Les jeunes ont été invités à mettre à profit ce moment pour enrichir leur « capital culinaire » et élargir au maximum leurs données gustatives.

De ce fait, le jeune a dû goûter systématiquement un mets malgré ses éventuels a priori. Pour un nouveau moment d'échanges, l'équipe d'animation prenait son repas en même temps et à la même table que le groupe de jeunes.

Le déroulement des veillées :

Les veillées étaient, avant tout, des moments ludiques préparant au coucher. Elles suivaient une courbe d'intensité fixée au préalable, selon le degré de fatigue des jeunes. À l'issue de chaque veillée, il était prévu un retour au calme afin de faciliter le coucher. Un moment de lecture individuel, d'utilisation de leur propre matériel (mp3, console...) était accordé.

L'équipe d'animation a veillé à ce que chacun prépare ses affaires pour le lendemain et que les tentes soient rangées.

Les veillées s'articulaient aussi autour de l'échange et du partage avec les différentes troupes des fêtes médiévales, les habitants...

La vie quotidienne des animateurs :

L'équipe d'animation veillait à respecter les mêmes règles de vie pour tous les participants du séjour pour une cohérence pédagogique. L'équipe d'animation a choisi des activités qui ont été proposées aux jeunes, en fonction des préférences et des savoir-faire techniques. Des pauses étaient autorisées, car vitales, mais uniquement lorsque tout le monde était sur la structure d'accueil, pour des raisons de sécurité (à proximité et au courant du lieu de pause en cas de besoin).

Tous les soirs, l'équipe d'animation se concerterait afin de faire le point sur la vie du séjour : difficultés rencontrées, moyens d'y parer, programme du lendemain.

Action santé

Actions préventives concernant les grossesses chez les jeunes : Suite à des constats communs, la sage-femme de la maison des solidarités a souhaité associer l'équipe du centre Le Lac au projet naissant entre les partenaires de l'Éducation nationale et du Conseil départemental afin de mutualiser les compétences de tous les professionnels et d'avoir comme acteur les adolescents et les parents du centre Le Lac.

Cette action autour des grossesses chez les jeunes a débuté en 2017 avec des rencontres entre les professionnels de la maison des solidarités, l'infirmière du lycée du château, l'assistante sociale et les infirmières du collège Le Lac, une professionnelle de la Caisse d'allocations familiales, les animatrices de l'accueil de jeunes et la référente famille.

Des séances d'information ont été menées par la sage-femme, les animatrices de l'accueil de jeunes et la référente famille.

Des affiches de prévention ont été créées par les adolescents et les animatrices du centre Le Lac.

Un film a été réalisé pour être diffusé dans les collèges, lycées, centres sociaux et les différents lieux fréquentés par les jeunes et les parents. Ce film dont le scénario a été écrit par les jeunes, les animatrices du centre Le Lac et les partenaires servira d'outil d'information et de prévention pour un large public.

Les acteurs, qui sont les professionnels, les parents et les adolescents, ont été choisis pour permettre aux personnes qui le verront de s'identifier et d'identifier les personnes-ressources pour les aider.

Les infirmières et l'assistante sociale du collège Le Lac, des lycées du château et Pierre Bayle ont rencontré les publics pour expliquer leur rôle auprès des jeunes et des parents et les ont sensibilisés aux thèmes travaillés au collège : la puberté, la valise des parents. Elles travaillent en étroite collaboration avec la référente famille pour renouer le dialogue avec certains parents, passer des messages ou les accompagner à des rendez-vous avec des professionnels de santé ou de l'éducation.

e/ Quels sont les écarts (positifs et/ou négatifs) entre l'action prévue et l'action réalisée au regard de ces objectifs ? Explicitez-les. (difficultés rencontrées, objectifs atteints/non atteints, aspects de réussite...) ?

Les ados animent l'agglo

Les manifestations ont rencontré un grand succès populaire en termes de fréquentation. L'action mise en œuvre par les adolescents du Lac, leurs parents et les bénévoles a permis de créer un véritable sentiment d'appartenance au territoire Ardenne Métropole. Le faire-ensemble a fonctionné !

L'équipe d'encadrement avait sensibilisé les participants en amont par le biais de quizz et de jeux. Malgré la masse de travail considérable pour chaque animation, les jeunes se sont totalement investis, ils ont porté, rangé, animé de manière totalement désintéressée.

L'égalité filles/garçons a été respectée. Quelques collectivités ont réussi à mobiliser des jeunes de leur commune, cependant, de manière insuffisante, car dans leur grande majorité, ils ne disposent pas de service jeunesse. On peut toutefois souligner un engagement important des bénévoles de ces communes, qui se sont mobilisés pour l'organisation et ont été extrêmement surpris de voir des jeunes de quartiers prioritaires aussi exemplaires.

Nous avons dû rappeler que le succès de notre travail auprès de jeunes était lié essentiellement à l'encadrement professionnel tout au long de l'année. On peut affirmer que nous avons conclu une démarche partenariale et porté la lutte contre le consumérisme par cette démarche citoyenne.

Le projet a été collectif, d'intérêt général et a ouvert la voie à d'autres expériences. Cette action a aussi permis de favoriser la mixité sociale sur le territoire d'Ardenne Métropole. Dans les échanges avec les Élus et les bénévoles, les thèmes de la discrimination ont pu être abordés et particulièrement la discrimination territoriale.

Le milieu rural se sentant abandonné par rapport aux services et au regard des métropoles Charleville et Sedan, notre action a permis d'entrevoir des possibilités de services et d'animations en milieu rural avec les moyens logistiques et financiers d'Ardenne Métropole.

Les perspectives et le nouveau projet devront prendre en compte une plus grande mobilisation des jeunes et la possibilité de structures-relais qui permettront de faire perdurer ces animations.

On peut affirmer que les animations ont été utilisées comme instruments de cohésion sociale dans une dynamique partenariale qui a été inventée tout au long du projet. La majorité des adolescents et des bénévoles du centre Le Lac qui ont participé à cette action n'ont jamais, dans leur grande majorité, mis les pieds sur ces différentes communes de l'agglomération. Ils ont découvert une variété de communes, ils ont été extrêmement sensibles à l'accueil des Élus et de la population qui a manifesté de manière très positive le travail réalisé pour cette action.

Les bonnes pratiques numériques

Des enquêtes de satisfaction ont démontré la pertinence de l'action.

Des temps d'échanges ont permis de constater que les jeunes ont assimilé les contenus des temps de formation.

Des participants ont souhaité donner du temps bénévolement pour encadrer certains ateliers.

L'équipe de salariés et de bénévoles a utilisé les ateliers informatiques au service du projet du centre social dans un objectif de développement social et de promotion individuelle et collective.

Le projet du centre social met en œuvre l'ensemble de ses activités de manière transversale. Un des objectifs a été de mettre à la disposition de tous les acteurs et de tous les publics des ressources dans une optique de partage.

Nos actions ont visé à favoriser la mixité, la rencontre, les co-apprentissages. Les animateurs du centre social sont allés au-devant des publics difficiles à toucher par le biais d'autres activités auxquelles ils participent pour rendre accessibles les ateliers informatiques.

L'équipe de salariés et de bénévoles a proposé un accompagnement personnalisé à la demande, dans le cadre de projet d'insertion, de soutien à la scolarisation ...

Les ateliers informatiques ont permis de développer une pédagogie interactive, en opposition aux procédés classiques, pour l'apprentissage de l'écrit. Ils ont été intégrés à l'ensemble des pratiques développées au sein du centre social pour sensibiliser les jeunes à leurs usages et les accompagner vers une pratique autonome.

Ils ont permis aussi aux jeunes du quartier, en partie exclus de la société de l'information, de devenir acteurs et producteurs par la réalisation de reportages.

Aide aux devoirs

La coordonnatrice et un membre du conseil d'administration du centre social Le Lac ont participé aux conseils d'école des trois écoles du quartier ainsi qu'au Conseil d'administration du collège. Ils ont pu se tenir au courant de toutes les actions mises en place en direction des élèves par les équipes enseignantes et de là, travailler avec eux en complémentarité.

L'accompagnement à la scolarité est le seul dispositif qui s'adresse aussi aux parents dans le souci de renforcer et d'améliorer les relations Familles/Ecole.

Il a offert aux parents un espace d'information, de dialogue et d'écoute visant à leur donner les outils nécessaires pour mieux suivre eux-mêmes le travail de leurs enfants, les doter d'une meilleure connaissance de l'Ecole, les familiariser avec un vocabulaire et des activités de type scolaire.

L'accompagnement à la scolarité a été un moyen privilégié pour rendre les codes de l'école compréhensibles aux parents. L'accompagnement à la scolarité s'est inscrit dans un environnement de proximité et a participé à la cohérence éducative globale sur un territoire donné dans un cadre partenarial.

Il a été un outil pertinent de coéducation.

2/ LES BENEFICIAIRES :

a/ Combien de jeunes différents ont bénéficié de ce projet ?

Voir nos statistiques.

b/ Combien de « nouveaux » jeunes, n'ayant jamais participé à des activités portées par votre structure, ont participé à ce projet ?

Voir nos statistiques.

c/ Le projet a touché un public essentiellement

Voir nos statistiques.

Masculin%

Féminin%

d/ Quels ont été les projets initiés par les jeunes, les lister ?

- ☞ Les ados animent l'agglomération
- ☞ Les bonnes pratiques numériques
- ☞ Aide aux devoirs
- ☞ Lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT
- ☞ La police, c'est notre sécurité !
- ☞ Élaboration de projets de départs en vacances

e/ Détaillez concrètement le niveau d'implication des jeunes et indiquez le nombre de jeunes actifs dans le projet :

Nous avons incité les jeunes à proposer des idées d'activité, à proposer des projets, à organiser leur temps libre. Cette participation a permis de contrecarrer la tendance à la consommation passive, sans cesse croissante, des activités.

Aucune action ou projet n'a été mis en œuvre ou formalisé sans que l'implication des jeunes soit prévue.

Pour sortir des activités de consommation, il était impératif de travailler sur le long terme.

La méthode employée a été souvent la même.

Trouver un thème large afin que les activités dites de consommation soient intégrées en y trouvant tout leur sens.

L'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes n'est pas réellement partie d'une activité classique et qu'ils ont l'habitude de faire et de la transformer, mais plutôt de monter un projet pour qu'elle entre dedans, soit telle quelle, soit en étant légèrement modifiée.

Quelle que soit l'activité, elle a toujours eu un sens et un objectif identifié.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a travaillé par étapes. Elle a tout d'abord établi la confiance. C'est une des valeurs à laquelle les adolescents tiennent beaucoup. C'est aussi beaucoup sur la confiance qu'ils jouent avec leurs parents et les adultes autour d'eux et même si eux en abusent parfois, ils ne supportent pas d'être abusés.

C'est pourquoi l'équipe de l'Accueil de jeunes a été extrêmement vigilante à ne pas tromper les adolescents pour ne pas perdre cette essentielle confiance.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a fait tout pour tenir ses engagements.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a fait preuve aussi de cohérence. En effet, les adolescents ont été extrêmement attentifs à toutes les démarches mises en œuvre. Les actions devaient être en cohérence avec les actions du début à la fin.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a aussi joué la transparence. Une fois la confiance établie et le discours reçu comme cohérent, l'équipe de l'Accueil de jeunes a affirmé exactement ce qu'elle attendait des adolescents.

Dans toutes les activités qui ont été mises en œuvre, l'équipe de l'Accueil de jeunes les a associés d'emblée aux objectifs.

Il a été nécessaire dans la mise en œuvre des projets que l'équipe de l'Accueil de jeunes prenne aussi plaisir à ce qu'elle faisait avec les adolescents, car les jeunes avaient besoin de sentir une communion entre eux et l'équipe d'encadrement.

L'association des jeunes aux projets n'a pas toujours été facile. Les thèmes présentés ont été quelquefois rejetés. Une fois déterminés à l'unanimité, il a fallu dérouler le fil conducteur en activités concrètes et attrayantes.

Le principal outil utilisé a été l'organisation de réunions où les parents ont été quelquefois associés. L'avis des jeunes a été sollicité et des échanges ont été organisés afin de trouver des accords sur les activités choisies.

Dans ce domaine, le travail a été relativement important, il a été celui des transactions, des discussions, des pourparlers parfois tendus et des concessions. L'équipe de l'Accueil de jeunes en a fait, mais aussi les jeunes.

L'équipe de l'Accueil de jeunes n'a jamais démarré un projet sans avoir terminé ce travail de confrontation.

Chaque projet important a été fait dans la douceur et progressivement. Il y a eu des habitudes à changer et même si tout le monde était d'accord pour essayer et faire des efforts, les premiers temps consacrés à un nouveau projet ont été quelquefois difficiles.

Un des atouts majeurs de l'équipe de l'Accueil de jeunes a été de rester à l'écoute. Les adolescents ont demandé beaucoup d'attention et apprécié d'être écoutés.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a constaté qu'ils avaient souvent besoin de temps et de confiance, mais qu'ils se confiaient, dans la plupart des cas, quand il trouvait, dans la personne de l'animateur, quelqu'un d'idéal pour parler de ses soucis.

L'avantage de l'équipe de l'Accueil de jeunes sait qu'elle a été neutre, car extérieure à la famille, au cercle d'amis, à l'école.

Les adolescents ont vu intervenir l'équipe de l'Accueil de jeune en grand frère ou une grande sœur pour se confier.

Rester à leur écoute a été une donnée importante dans la dimension de nos projets, car à tout moment d'une activité, nous avons senti que les adolescents pouvaient « craquer ».

Cet incident peut être un danger pour l'unité d'un groupe et l'avancement d'un projet.

En créant les conditions de la participation, l'équipe de l'Accueil de jeunes a constaté que les jeunes ont été en mesure de prendre des initiatives et de donner des idées. Elle a même souvent fait face à une imagination débordante, caractéristique de l'adolescent. Elle a donc fait l'arbitre en rappelant à l'ordre les règles de départ et notamment les thèmes ou le but retenus pour le projet.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a fixé les limites, les règles et elle a perçu que les jeunes lui en étaient reconnaissants.

f/ Indiquez le nombre de bénéficiaires de l'action :

Voir nos statistiques.

11 ans :	15 ans :
12 ans :	16 ans :
13 ans :	17 ans :
14 ans :	+ 18 ans :

3/ L'ENCADREMENT :

TOULLEC	salarié	CDI	Bpjeps	oui	
TOULLEC	salarié	CDD	Bpjeps	oui	
TALBOT	bénévole		BAFA	non	
RAKOW			BAFA	non	
SOHIER	bénévole		BAFA	non	
CHIKR	bénévole		Autre	non	
VERGE	bénévole		Autre	non	
LAMARLE	bénévole		Autre	non	

4/ L'ASSOCIATION DES FAMILLES :

a/ De quelle manière les familles ont-elles été informées de la participation de leur enfant à ce projet ? (leur adolescent, un autre parent, l'adulte référent, courrier, internet ...)

La majorité des familles ont été informées des actions par les adolescents eux-mêmes.

Le bouche-à-oreille a été un vecteur puissant.

Dans le cadre de la transversalité des actions du centre social Le Lac, chaque salarié a orienté les familles afin qu'elles inscrivent leurs adolescents aux différentes activités de l'Accueil de jeunes.

L'agent d'accueil, les secrétaires, ont informé régulièrement les adhérents adultes des possibilités d'inscription pour des activités au bénéfice des adolescents.

Des brochures ont été distribuées plusieurs fois dans l'année dans toutes les boîtes aux lettres du quartier du Lac.

Les lettres d'informations du site internet ont relaté régulièrement les activités de l'Accueil de jeunes.

Le site internet a présenté le projet, les bilans, les photos et films vidéo réalisés par les adolescents.

Les articles dans la presse locale, les annonces sur la radio locale et les panneaux lumineux de la ville ont été utilisés régulièrement pour présenter les actions aux familles.

La page Facebook a été un levier extrêmement puissant pour l'information auprès des jeunes et leurs parents.

Des réunions de parents ont été organisées plusieurs fois dans l'année.

b/ Les parents ont-ils participé au projet ?

oui

non

Si oui, à quelle phase ?

A la conception du projet

Durant la réalisation du projet

A la fin du projet

Autre : Précisez :

Les parents ont été de réels partenaires dans l'Accueil de jeunes.

Tisser des relations de confiance parents/enfants/professionnels où l'enfant est au cœur des échanges nous a permis de mieux communiquer, mieux se comprendre et évoluer ensemble.

Dans l'organisation de l'Accueil de jeunes, des activités, des horaires, les parents, les enfants et l'équipe d'animation ont œuvré ensemble pour améliorer et répondre aux plus près à leurs attentes.

Les parents ont été invités à des réunions avant l'Accueil de jeunes pour donner des idées, leur avis sur le montant des participations financières, les horaires, les activités... ils ont été informés sur les budgets des séjours

Les parents ont été invités à participer aux activités, sorties de leur choix avec leurs enfants.

À la fin des activités, tous les parents ont rempli anonymement et régulièrement des enquêtes de satisfaction d'une dizaine de questions. Cet outil nous a permis d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

Les relations parentales

Les inscriptions ont été organisées en 2 temps :

Une première étape a permis l'enregistrement d'une inscription administrative. Nous avons collecté l'ensemble de l'état civil et les informations pour la fiche sanitaire de liaison.

Ces éléments nous ont permis aussi de procéder à une analyse des caractères sociologiques des participants. Ces informations ont été présentées à l'ensemble de l'équipe.

Les secrétaires ont expliqué le fonctionnement général aux parents : horaires, lieux d'accueil, brochure d'activités du centre social et informations sur leur interlocuteur dans le fonctionnement.

L'ensemble des parents a reçu un projet pédagogique. Ils ont été invités à le lire et à l'expliquer à leurs adolescents, à l'enrichir par des propositions.

En dehors des horaires, c'est l'équipe de l'Accueil de jeunes qui a assuré les entretiens.

Lors de ces entretiens, l'équipe de l'Accueil de jeunes a encouragé les parents à commenter le projet pédagogique. Il a donné des explications par rapport à d'éventuelles incompréhensions sur le fond comme sur la forme. Il a détaillé la mise en œuvre du fonctionnement.

Les relations parentales avec le personnel

Le secrétariat, lors des inscriptions :

- Informer les parents du fonctionnement et des activités pour leurs enfants.
- Faire les inscriptions et les mettre dans les classeurs prévus à cet effet.
- Etablir les bordereaux de présences (nom – prénom – âge – secteur).
- Règlements.
- Informer la responsable de l'Accueil de jeunes des appels téléphoniques des parents ou particularités (certificats médicaux, maladie, etc.).
- Faire les courriers et les réservations.

La comptabilité :

La comptable organise la comptabilité de l'Accueil de jeunes. Elle attribue le budget pédagogique en fonction du budget prévisionnel voté par le Conseil d'Administration.

L'équipe de l'Accueil de jeunes :

L'équipe de l'Accueil de jeunes a acquis, depuis des années, une expérience importante dans le domaine de la participation parentale.

Les actions ont été les suivantes :

- Mise en place de conseils de parents,
- De groupes de paroles,
- D'échanges,
- D'ateliers favorisant l'information et l'expression des parents.

Quelle que soit la situation, elle s'est appuyée sur la participation des parents et à l'accompagnement de la fonction parentale. Elle a aussi valorisé la capacité parentale dans le domaine de l'éducation en prenant en compte les différentes situations familiales (cerner les besoins, les attentes, faire émerger une nouvelle question...).

L'équipe de l'Accueil de jeunes a recherché les réponses les plus adaptées possible en matière de vie quotidienne, de sécurité.

Mettre en cohérence les actions éducatives qui s'exercent en direction des jeunes a supposé une action concertée des différents acteurs concernés, parents, enseignants, animateurs..., mais aussi organisateurs, pouvoirs publics.

Cette démarche a permis de réfléchir plus particulièrement à la place des parents dans nos structures d'accueil et recenser les modalités à mettre en œuvre pour favoriser leur participation.

En permanence, l'équipe d'Accueil de jeunes a dressé un état des lieux :

- Qu'elle était la situation des familles ?
- Quelles possibilités de participations peut-on proposer ?
- Quelles avancées peut-on constater dans les expériences mises en place ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

5/ QUELS ONT ETE LES PARTENAIRES ASSOCIES A VOTRE PROJET ET DECRIVEZ LEUR ROLE PAR RAPPORT A L'ACTION :

- ☞ Ville de Sedan : soutien financier
- ☞ Ardenne Métropole : locaux – Soutien financier
- ☞ Bailleurs sociaux : soutien financier

6/ ELEMENTS FINANCIERS :

a/ Les jeunes ont-ils participé financièrement au projet ?

- oui
 non

Si oui, selon quelles modalités (adhésion, participation financière à certaines activités ...) ?

Adhésion, participation financière mensuelle...

b/ Des locaux ont-ils été mis à disposition ?

oui non

Si oui, par qui ?

Conseil Général

Communes

MSA

Etat

Autre : (préciser)

c/ Des moyens humains ont-ils été mis à disposition ?

oui non

Si oui, par qui ?

Conseil Général

Communes

MSA

Etat

Autre : (préciser)

7/ DES BENEVOLES SONT-ILS INTERVIENNUS DANS L'ACTION ? SI OUI, QUELS ROLES ONT-ILS JOUE ?

L'équipe de l'Accueil de jeunes a défini leurs missions avec beaucoup d'attention et précisé le périmètre de responsabilités. Un bilan de compétence a été établi.

Les bénévoles sont au cœur de l'activité du centre social Le Lac, mais il est parfois difficile de les accueillir, de les intégrer surtout avec des adolescents.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a valorisé les résultats obtenus, les savoirs, savoir-faire et les compétences développées.

☞ En fonction d'animateur

☞ Pour conduire les véhicules du centre social lors des sorties.

☞ Dans les ateliers cuisines et dans les camps itinérants.

8/ QUELLE PLUS VALUE LE PROJET A-T-IL APORTE EN 2018 POUR LES JEUNES ?

La mise en œuvre de projets élaborés par les adolescents a permis d'apporter des réponses adaptées aux besoins des adolescents sur le champ des temps libres.

Le centre social Le Lac a conçu des espaces de vie où les adolescents y ont trouvé un endroit où ils sont acceptés en tant que tels dans leur nonchalance, leur insouciance parfois. Ils savaient qu'on n'allait pas les critiquer quand ils font « légumes ».

Les différentes équipes présentes n'ont pas eu pour objectif de les secouer, mais de les accueillir avec bienveillance.

L'aménagement de l'Accueil de jeunes (ordinateur, table de ping-pong, jeux de société...) a permis d'offrir un endroit convivial.

Cette première étape incontournable leur a permis de concevoir une multitude de projets.

L'objectif a été de placer les adolescents en situation d'acteurs et non pas de consommateurs. Ce concept, tous nos projets pédagogiques l'ont préconisé.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a su en faire bon usage. Ils ont été conscients que les jeunes privilégient, à certains moments, la pure passivité et qu'ils absorbent les activités sans trop réfléchir.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a régulièrement enthousiasmé les jeunes afin de créer les conditions pour qu'ils se sentent prêts à monter des projets, à y réfléchir à l'avance, à le préparer d'une manière active et créatrice. Il a fallu trouver la bonne articulation entre les activités de consommation et celles de l'investissement indispensable des jeunes. Nous pouvons affirmer que les situations ont été gérées avec pertinence et sagacité.

Certains projets conçus à l'initiative des adolescents et qui n'ont pas trouvé, chez l'équipe de l'Accueil de jeunes, une réponse immédiate, à créer quelquefois de la frustration. Celle-ci a été utilisée dans une démarche structurante. Ils ont été invités à réfléchir à la façon dont ils peuvent participer, à leur niveau, aux modalités de préparation ou de financement de l'action.

L'équipe de l'Accueil de jeunes s'est, en permanence, interrogée. Que veulent-ils faire ? Avec combien de participants ? Comment atteindre cet objectif ?...

Les réponses apportées le sont en associant celles et ceux qui ont voulu y participer.

Lors de l'organisation de toutes les activités, leur coût a été débattu afin qu'ils prennent conscience du principe de réalité.

La démarche de l'équipe de l'Accueil de jeunes a eu pour avantage de placer les adolescents en situation de réfléchir sur le bien-fondé et les possibilités des projets.

Toutes leurs demandes n'ont pas été réalisables, mais elles ont été écoutées et ont entraîné, pour certaines d'entre elles, une participation active.

Cet échange dynamique au sein de l'Accueil de jeunes a pris des formes institutionnalisées au travers d'un conseil de jeunes qui s'est réuni régulièrement.

La démocratie qui s'y est appliquée n'a pas été celle de la délégation, mais de l'assemblée générale. Il y a eu des débats sur les projets pour les mois à venir et des choix quant aux investissements d'équipement.

L'équipe de l'Accueil de jeunes n'est pas tombée dans une démarche d'autogestion, mais bien une instance de consultation permettant aux adolescents de se sentir concernés et partie prenante de l'Accueil de jeunes.

L'action de l'Accueil de jeunes ne s'est pas limitée à un fonctionnement en vase clos. Elle a favorisé une ouverture sur l'extérieur et le monde des adultes permettant ainsi une communication et une compréhension réciproque qui manque parfois si cruellement.

Les jeunes ont participé activement à une multitude d'actions.

La participation des parents sur certains événements ou activités a été l'occasion d'une convivialité intergénérationnelle qui a permis à nombre de parents de découvrir leur adolescent sous un autre angle et à ces derniers, d'être fiers de montrer à leur famille ce dont ils sont capables.

Tout le travail de l'équipe de l'Accueil de jeunes a consisté à mettre en œuvre de la polyvalence. Cette démarche a permis de laisser quelquefois les jeunes inactifs ou de sentir que c'était le moment de les stimuler, de récupérer une demande implicite ou de laisser tranquille, d'engager la conversation ou d'attendre avec patience sur ce qu'ils décident, sur ce qu'ils avaient finalement envie de faire en termes de projets communs.

Ce travail n'a pas toujours été facile, car il a nécessité de décrypter où en étaient les jeunes et comment leur répondre.

Intervenir auprès des jeunes qui vont mal, être à l'écoute d'un groupe, utiliser à bon escient le moment où il faut dynamiser et celui où il faut plutôt rester en retrait sont les ingrédients de l'efficacité.

L'équipe de l'Accueil de jeunes a travaillé sur le savoir-être qui a été tout aussi important, sinon plus, que le savoir-faire.

La démarche pédagogique a été très claire. Il ne s'agissait pas de mettre en œuvre du laxisme ou une quelconque soumission aux quatre volontés des adolescents, mais plutôt d'en respecter la fragilité de leur âge.

Cette démarche de l'équipe de l'Accueil de jeunes a impliqué une grande sensibilité liée à une forme d'intelligence relationnelle, associée à une technicité qui a été acquise par l'expérience, mais aussi la formation et les réunions de l'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes avec le Directeur du centre social Le Lac.

Le centre social Le Lac a professionnalisé ses salariés et continue à les inciter à participer à de nombreuses formations.

Ce travail fondamental réalisé jour après jour auprès des adolescents en recherche de repères, d'écoute et d'attention a permis de placer l'équipe d'encadrement comme de véritables personnes-ressources pour les jeunes et les aider dans leur émergence à la vie d'adulte.

9/ QUEL A ETE L'IMPACT DES ACTIONS JEUNES SUR LE TERRITOIRE ?

Elle a été exemplaire, car de nombreuses actions ont été retenues dans le cadre du contrat ville d'Ardenne Métropole.

La troupe déambulatoire des créatures fantastiques est sollicité dans toute la France.

L'action les ados animent l'agglo est demandé par des dizaines de communes en raison de son succès auprès des familles.

10/ QUELLES AMELIORATIONS POURRAIENT ÊTRE APPORTEES ?

Des moyens financiers supplémentaires permettraient l'intervention d'intervenants spécialisés dans divers domaines (santé, prévention, délinquance...).

Une équipe plus étoffée permettrait l'organisation de séjours collectifs qui sont des outils pédagogiques essentiels pour développer la vie en collectivité, le respect de l'autre, la coopération autour d'un projet commun.

Il est impératif que les membres de l'équipe de l'Accueil de jeunes participent à des formations spécialisées. « Comment réagir face aux transgressions de l'interdit, face aux comportements à risque, les ados et la sexualité ? »...

Un partenariat avec le monde économique (entreprises...) sera mis en œuvre.

11/ AVEZ-VOUS CONSTATE DE NOUVEAUX BESOINS EMERGENTS AU VU DE L'ACTION REALISEE ? LESQUELS ?

Des animateurs supplémentaires pour faire face à la complexité des situations familiales et les demandes importantes d'inscription au sein de notre structure.

Des demandes de formations BAFA pour les adolescents de 17 ans.

12/ COMMENT ENVISAGEZ VOUS DE FAIRE EVOLUER VOTRE PROJET A DESTINATION DES JEUNES ?

Pérenniser des actions remarquables comme « les ados animent l'agglo » et « la troupe déambulatoire ».

Compte de Résultat de l'action FONCTIONNEMENT

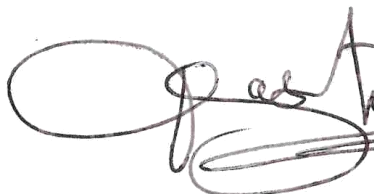
Exercice 2018

date de début :

date de fin :

CHARGES		MONTANT	PRODUITS		MONTANT
60	ACHATS	12 851,24	70	PRODUITS DES SERVICES RENDUS	73 382,28
	Achats de prestations pour activités			Prestation de service Caf	12 177,78
	EDF/GDF/eau/carburant				
	Petit matériel fourniture entretien			Fonds publics et territoires : CNAF	56 126,00
	Fournitures administratives et de bureau				
	Autres fournitures prod. Pharma			Participations des usagers	5 078,50
	Alimentation – Boissons				
	Pédagogique	12 851,24		Produits des activités	
61	SERVICES EXTERIEURS	0,00	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	22 664,31
	Loyers et charges locatives			Subvention Etat	
	Locations de matériel				
	Entretien et réparations			Subvention région	
	Primes d'Assurance				
	Documentation, colloque			Subvention département	1 445,25
	Formation des bénévoles				
				Subvention communale	20 050,09
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 039,88			
	Personnel extérieur (facturé)			Subvention exploitation CAF	
	Honoraires				
	Publicité – Publications			Subvention exploitation EPCI (interco)	
	Transports d'activité et d'animation	8 302,74			
	Déplacements, missions, réceptions	255,27		Subvention exploitation entreprise	
	Frais postaux et de télécommunications	481,87			
	Services bancaires			Agence de services et de paiements (ex CNASEA – emplois aidés)	313,97
	Formation des Professionnels				
	Cotisations fédérations ou associations			Subv autre entité publique	
63	IMPOTS ET TAXES	1 492,99			
	Impôts et taxes liés aux salaires	1 492,99		Subvention MSA	855
	Autres impôts et taxes		75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	24 430,69
				Cotisations	
64	CHARGES DE PERSONNEL	61 065,44		Dons	
	Salaires	49 606,44			
	Salaires emplois aidés	630,50	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
	Charges Sécurité sociale et prévoyance	10 828,50			
	Autres charges sociales				
			77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	31 453,54			
			78	REPRISE SUR PROVISIONS	8 331,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00			
			79	TRANSFERT DE CHARGES	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00			
68	DOTATIONS	0,00			
	Dotation aux amortissements				
	Dotations aux provisions				
86	CHARGES SUPPLETIVES	0,00	87	CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIVES	0,00
	Mise à disposition de personnel			Contrepartie des mises à disposition	
	Mise à disposition de locaux				
	Prestations techniques				
	EXCEDENT	12 904,90		DEFICIT	
	TOTAL Charges	128 808,28		TOTAL Produits	128 808,28

Fait à Sedan, le 30/04/2019
Joëlle BASTIEN, Présidente



CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 - 06.81.72.88.03
centrelac@centrelelac.info